

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Rapport d'activité 2018 adopté en CA du 11 juin 2019

Au menu de ce rapport 2018

Les nouveaux adhérents :	
Une augmentation substantielle	06
Assurance maladie :	
De nombreuses négociations conventionnelles en cours et à venir	08
Tiers payant :	
Le guide de facturation en cours de réalisation	09
Ministère de la santé :	
De nouveaux dispositifs mis en œuvre	10
Observatoire des centres de santé :	
Les données 2018	11
Conventions DGOS et CGET :	
Pour soutenir les projets de centres	15
La FNCS développe ses réseaux en région	17
ARS Ile-de-France :	
Les conventions passées et en cours	18
Accueil de la formation :	
PACTE soins primaires Ile-de-France	24
Gouvernance de la FNCS :	
Organisation, charte et règlement intérieur	25
Le site de la FNCS :	
Fréquentation toujours en hausse	26

200

réunions de travail
avec les partenaires

600

échanges avec les
porteurs de projets

3

conventions de projets

15

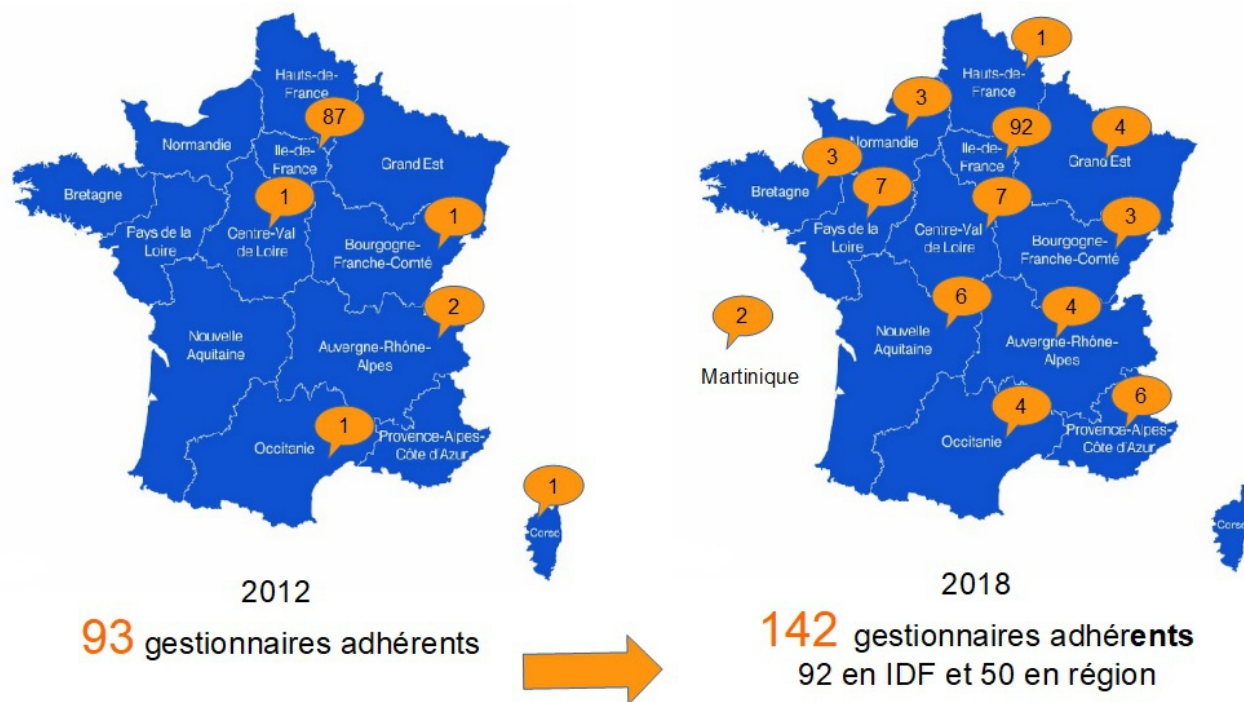
nouveaux gestionnaires
adhérents

20

rencontres avec le
Ministère de la santé

LES NOUVEAUX ADHÉRENTS

UNE AUGMENTATION SUBSTANTIELLE



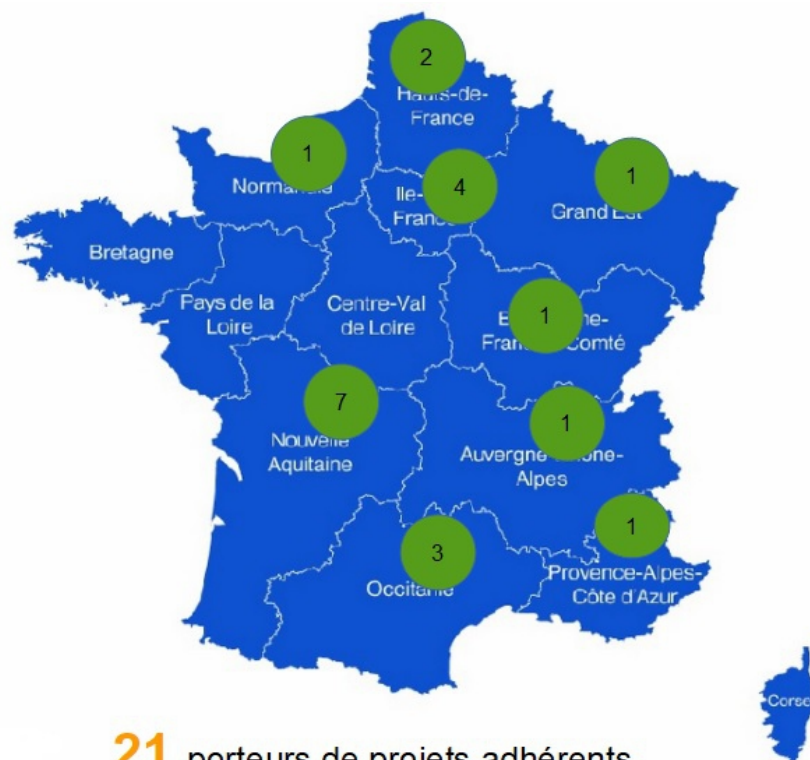
Porteurs de projets :

1. Communauté de communes de Cazal-Salviac - Occitanie
2. Saint Amour – Bourgogne Franche Comté
3. Fontaine le Dun – Haute Normandie

Gestionnaire de centres de santé :

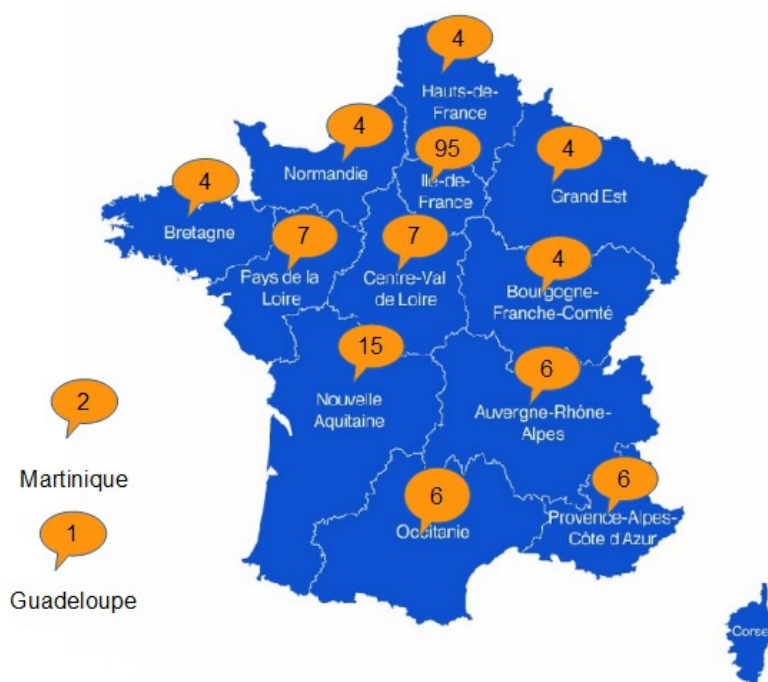
4. Fondation dispensaire de Lyon - Auvergne Rhône Alpes
5. SSU Lyon 1 – Université Claude Bernard – centre médicale – Auvergne Rhône Alpes
6. Hygident – centre dentaire – Martinique
7. Département de la Saône et Loire – Bourgogne Franche Comté
8. La Chèze – Bretagne
9. Saint Laurent de la Cabrerisse – Occitanie
10. Fondation Ildys – Bretagne
11. Fosses Marly la Ville-Hôpital – Ile de France
12. Vierzon – Centre Val de Loire
13. La Rôche sur Yon -Pays de la Loire
14. Fontenay aux roses – Ile de France
15. Fécamp – Normandie

A partir de septembre 2018, on note une augmentation substantielle des porteurs de projets qui souhaitent travailler avec la FNCS.



21 porteurs de projets adhérents
la Nouvelle Aquitaine, l'Occitanie et l'IDF en tête des créations

En 5 mois on enregistre 26 nouvelles adhésions dont 16 sont des porteurs de projets.



Début 2019

165 gestionnaires adhérents

95 en IDF et 70 en région,

58% en IDF
42 % hors IDF

ASSURANCE MALADIE

DE NOMBREUSES NÉGOCIATIONS CONVENTIONNELLES EN COURS ET A VENIR

Lancée par le gouvernement en septembre 2018, la stratégie [Ma santé 2022](#) vise à transformer l'organisation de l'offre de soins sur l'ensemble du territoire national. Elle se traduit par une multiplication de dispositifs mis en œuvre par les ARS ainsi que des négociations conventionnelles pilotées par l'Assurance maladie.

Depuis près d'un an, l'équipe de la FNCS prend part à de très nombreuses instances de discussions. L'assurance maladie a ouvert plusieurs négociations conventionnelles dont les éléments devront être transposés dans l'accord national des centres de santé (hormis les actes nomenclaturés).

- **Avenant n°2 de l'Accord national des centres de santé** – signé en avril 2019
 - Transposition de la convention libérale sur les conditions de déploiement de la télémédecine. Aide en l'équipement médicaux connectés
 - Transposition nouveau indicateurs ROSP pour 2018
 - Prévention bucco-dentaire pour les enfants, adolescents, jeunes adultes
- **ACI – Accord conventionnel interprofessionnel** relatif aux structures de santé pluri-professionnelles. L'assurance maladie négocie avec les professionnels libéraux les modalités de financement des Communauté professionnelles territoriales de santé – CPTS (fin des négociations prévue en juin 2019 – Arbitre Mme Dominique Polton).

La FNCS a siégé aux séances de négociations pour défendre la place des centres de santé dans cette nouvelle organisation territoriale.

De nombreux gestionnaires de centres de santé, notamment en Ile-de-France sont d'ores et déjà à l'initiative de CPTS. Nanterre, Pierrefitte, Saint Denis, Pantin, Montreuil, ACSBE....

Souvent à l'initiative des URPS en région, certains centres de santé peinent à s'inscrire dans les projets en cours. Alors que tous les acteurs de santé doivent pouvoir prendre part au dispositif, certains acteurs ne jouent pas le jeu et excluent de fait toute personne morale au profit de la personne physique.

- **Avenant n°1 et 2 de la convention DENTAIRE** – mise en œuvre à partir du 1/04/19. La FNCS a organisé un séminaire le 24/05/19 pour échanger avec ses adhérents, en présence de représentants de l'Assurance Maladie, sur les impacts de cette nouvelle convention dans l'organisation des activités dentaires des centres de santé.
- **Avenant n°6 de la [convention INFIRMIER](#)** – signé le 29/03/19
- **Convention médicale : Financement des Assistants Médicaux** (seuls les syndicats libéraux sont conviés) – signature prévue le 19/06/19. Si le nombre de signataires est insuffisant, un arbitre sera désigné pour prendre le relais et permettre de trancher les désaccords.

En 2018, la Présidente de la FNCS a interpellé par courrier le Directeur général de la CNAMTS, Monsieur Nicolas Revel pour lui signifier deux points de dysfonctionnement dans les financements attribués aux centres de santé :

- **Le forfait structure** attribué au MSP n'a pas son équivalent dans l'Accord national des CDS. Ainsi il est constaté un manque à gagner de 85 points pour 2017, soit 595 € ; 295 points pour 2018, soit 2095 € et 495 points **en 2019, soit 3 465 € par professionnel**. La FNCS demande au DG de la CNAMTS de procéder à la correction de cette iniquité de traitement avec un effet rétroactif à la date de mise en œuvre pour les libéraux.
- **La situation spécifique des centres de santé pour exilés** dont 79% des patients n'ont pas de droits ouverts, alors que la rémunération de l'Accord national est basée sur la file active Médecin Traitant. Ces structures dont on ne peut nier la place importante en terme de Santé Publique, sont exclus de fait des rémunérations de l'Accord national. La FNCS demande qu'un traitement dérogatoire puisse être mis en place pour tous ces centres de santé.

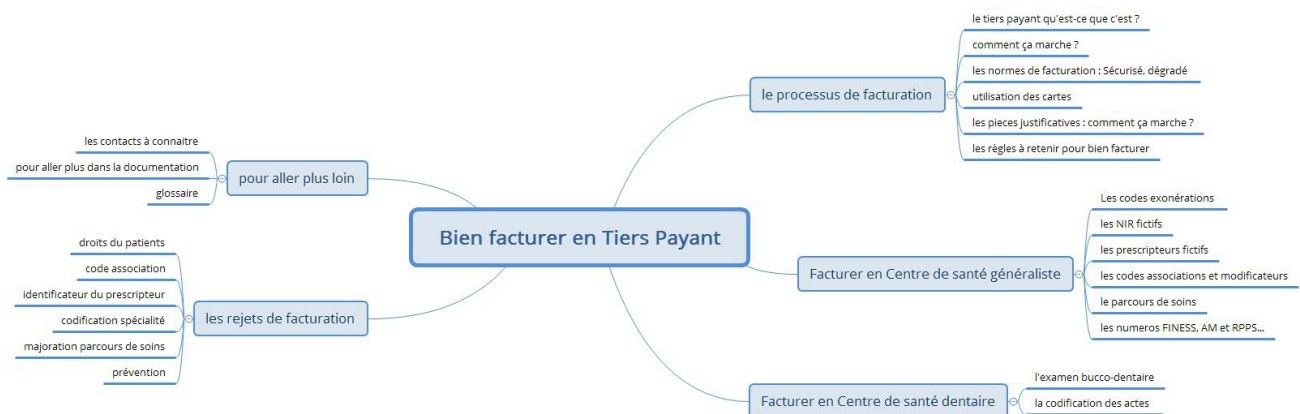
TIERS PAYANT

LE GUIDE DE FACTURATION EN COURS DE RÉALISATION

En collaboration avec le RNOGCS, la FNCS s'est engagée au côtés de l'Assurance Maladie pour élaborer un guide de facturation « Tiers Payant ».

Accompagnement de la pratique de facturation des centres de santé pour mieux facturer et mieux identifier les anomalies les plus courantes et sortir des mauvaises pratiques.

Ce guide devrait être mis à disposition des équipes des centres de santé avant la fin 2019.



MINISTÈRE DE LA SANTÉ

DE NOUVEAUX DISPOSITIFS MIS EN ŒUVRE

La FNCS a participé aux échanges, groupes de travail pilotés par le Ministère de la santé dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie [« Ma santé 2022 »](#).

L'équipe de la FNCS a porté la voix des gestionnaires des centres de santé auprès du Ministère de la santé lors de nombreuses rencontres :

- Groupe de travail « Création 400 postes médecin généraliste »
- Comité stratégique de l'innovation
- Conseil stratégique Article 51 du plfss 2018
- Plan de renforcement de l'accès territorial aux soins
- Concertation tiers payant généralisé
- Groupe de concertation « centre de santé »
- Statut COSP et permanence de soins
- Travaux Infirmier en pratique avancée
- Protocoles pluriprofessionnels
- Stage ambulatoire

En 2018, la FNCS a interpellé la Direction de l'Offre de soins du Ministère de la santé.

Courrier du 05/11/18

Objet : La mise en œuvre des contrats démographiques pour les centres de santé : une interprétation des textes inéquitable.

Le courrier de la Présidente de la FNCS relève que les centres de santé sont pénalisés par le retard de publication de l'instruction ministérielle (19/06/18), alors que l'avenant n° 1 a été signé en novembre 2017. La FNCS demande une rétroactivité.

D'autre part la transposition des textes est inéquitable et pénalisante pour les centres de santé. Le contrat d'aide à l'installation CAI ne s'appliquera que pour les créations de cds et non les créations de postes de médecin généraliste dans le cds.

La FNCS demande que cesse cette inégalité de traitement et que les centres de santé puissent bénéficier des mêmes critères d'attribution, soit 1 médecin supplémentaire en ZIP = 1 soutien financier.

Courrier du 06/11/18

Objet : La mise en place des assistants partagés

Assistants Partagés Ville-Hôpital : [Instruction ministérielle du 27/06/2018](#)

La FNCS a interpellé la Directrice de l'Offre de soins du Ministère de la santé, Cécile Courrège. Alors que la FNCS a particulièrement soutenu les candidatures des gestionnaires des centres de santé pour entrer dans le dispositif « assistants partagés », l'ensemble des financements seront perçus par l'hôpital. Les gestionnaires centres de santé auront quant à eux à charge de mettre à disposition des locaux, les équipements et matériel, les personnels administratifs, sans aucune compensation financière.

La FNCS demande un rééquilibrage des financements et une juste compensation des frais engagés pour les gestionnaires de centres.

OBSERVATOIRE DES CENTRES DE SANTÉ

LES DONNÉES 2018

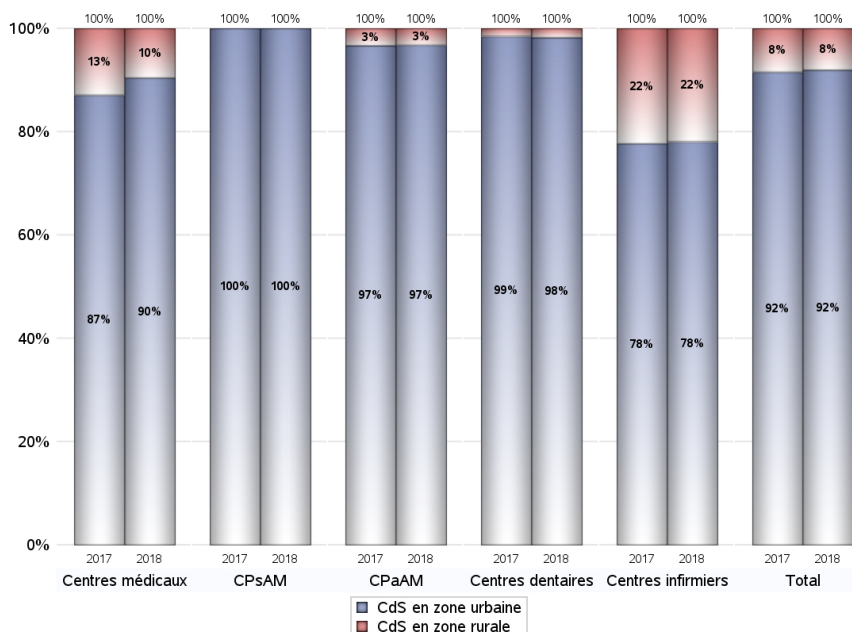
1831 centres de santé ont entré leurs données sur la plateforme ATIH. Reste quelques 300 centres pour qui ce n'est pas le cas. Il semblerait qu'il s'agisse de centres de santé dentaires pour la plupart.

Le Ministère de la santé a rappelé le caractère obligatoire pour tous les centres de santé de renseigner la plateforme.

Nous vous présentons quelques éléments extraits de la plateforme.

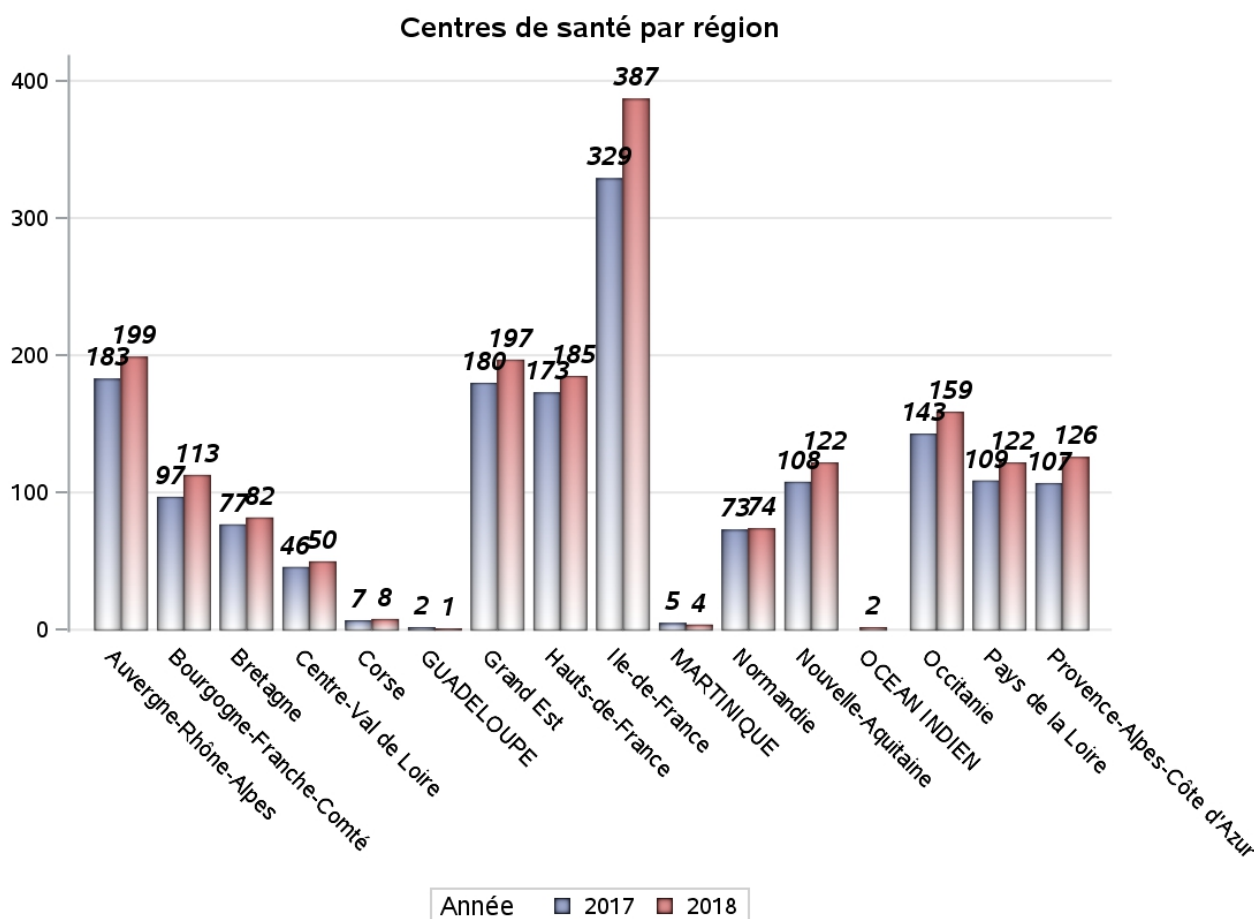
- CPsAM = centre polyvalent SANS auxiliaire médical
- CpaAM = centre polyvalent AVEC auxiliaires médicaux

192 nouveaux centres de santé répertoriés en zone urbaine sur l'ensemble des régions



Ces nouveaux centres médicaux répertoriés sont implantés en zone urbaine, renforçant l'urbanisation de la quasi totalité des centres de santé (92%). Seuls les centres infirmiers comptent près d'un quart d'entre eux (22%) en zone rurale.

Les nouveaux centres de santé ont été répertoriés sur l'ensemble des régions, exceptées les Antilles où leur nombre a décliné.



Les nouveaux centres de santé ont été répertoriés sur l'ensemble des régions, exceptées les Antilles où leur nombre a décliné.

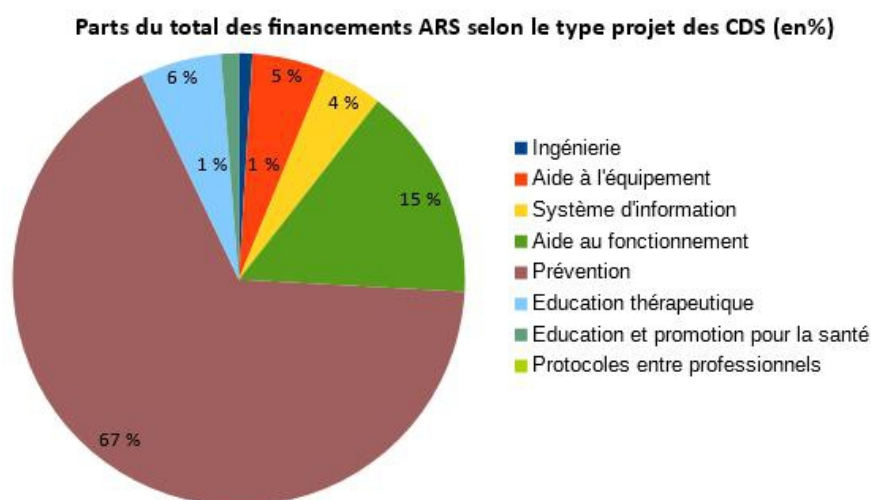
Entre un quart et la moitié des centres en zones prioritaires

Les centres pluriprofessionnels sont davantage situés dans les zones prioritaires comparés à la moyenne des centres de santé.

Un quart de ces derniers (24%) est en Quartier prioritaire de la ville (QPV) ou en Zone vécue, tandis que les centres pluriprofessionnels sont 40 %.

Deux centres de santé sur cinq (41%) se situent en zones prioritaires urbaines ou rurales des Schémas régionaux d'organisation sanitaire (SROS), alors que les centres pluriprofessionnels sont près de la moitié (49%).

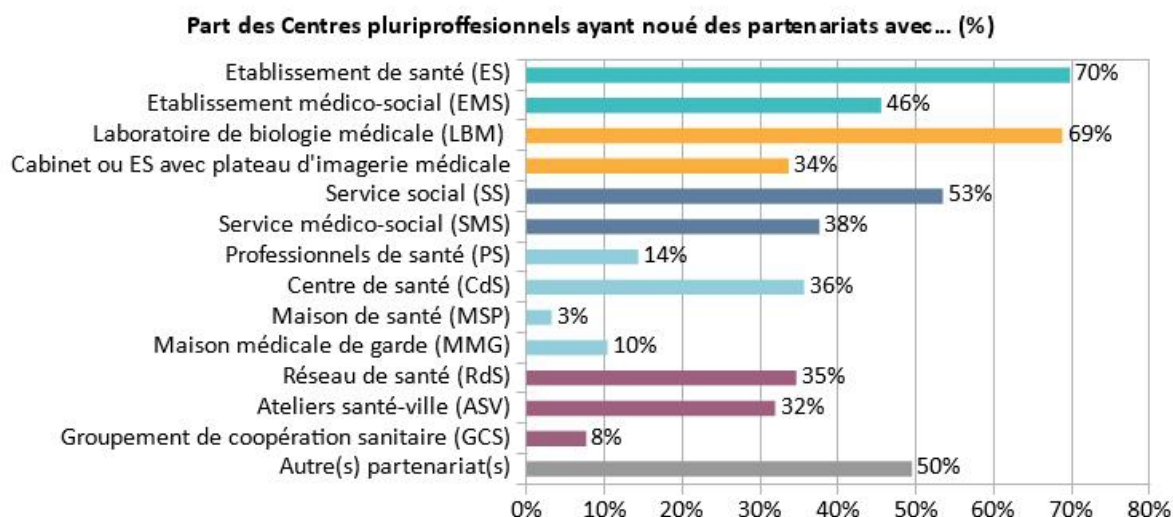
6 M€ de financements ARS, principalement pour les centres pluriprofessionnels et la prévention

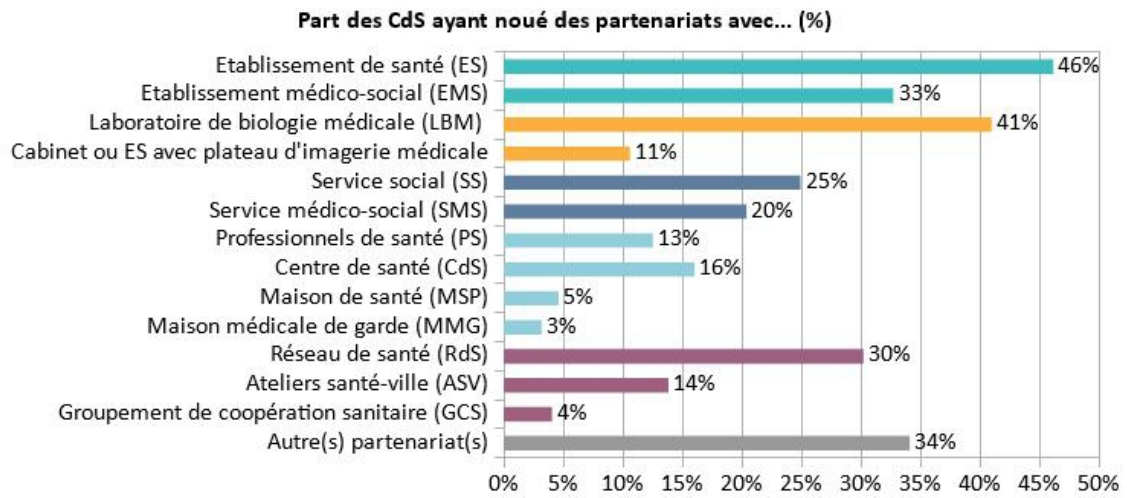


Les ARS financent 119 centres de santé pour un montant total de 6 033 841 euros. Les 3/4 des structures subventionnées sont des centres de santé pluriprofessionnels et les 2/3 de la somme totale est allouée à la prévention (dépistage, vaccination, prévention bucco-dentaire, etc.)

Les centres pluriprofessionnels sont nettement plus nombreux à nouer des partenariats

Par ordre décroissant, les principaux partenariats des CDS sont : des établissements de santé, des laboratoires de biologie médicale, des établissements médico-sociaux, des réseaux de santé et des services sociaux.





CONVENTIONS DGOS ET CGET

POUR SOUTENIR LES PROJETS DE CENTRES

CONVENTION CGET POUR SOUTENIR LA CRÉATION DE CENTRES DE SANTÉ EN QPV - JANVIER À SEPTEMBRE 2018

201 PROJETS ACCOMPAGNÉS DEPUIS 2014 SUR
63 départements concernés
70 projets de centres en cours fin 2017
28 projets nouveaux suivis en 2018
21 projets abandonnés
17 NOUVEAUX CENTRES DE SANTÉ OUVERTS EN 2018

EN 2018, 98 PROJETS DE CRÉATION DE CDS DANS OU À PROXIMITÉ D'UN QPV ÉTAIENT PRIS EN CHARGE ET APPUYÉS PAR LA FNCS, EN PARTENARIAT AVEC SES RÉSEAUX DE FACILITATEURS ET PARTENAIRES DANS 44 DÉPARTEMENTS. 28 DE CES PROJETS ONT ÉTÉ INITIÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2018. DE CE FAIT, NOTRE FÉDÉRATION A ÉTABLI UNE EXPERTISE DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ORGANISATION FAVORABLE À LEUR MAINTIEN ET CAPABLE DE RÉPONDRE AUX BESOINS DE SANTÉ DE CES QUARTIERS.

En 2018, 17 centres de santé sont ouverts dans les quartiers prioritaires.

ILS SONT TRÈS MAJORITAIREMENT MÉDICAUX ET POLYVALENTS. SEULS DEUX ONT UNE MONO-ACTIVITÉ DENTAIRE. LA FNCS MAINTIEN SON APPUI AUPRÈS DES GESTIONNAIRES POUR FAIRE ÉVOLUER VERS LA POLYVALENCE LES CENTRES EN MONO-ACTIVITÉ DENTAIRE OU INFIRMIER.

CONVENTION DGOS POUR SOUTENIR LA CRÉATION DE CENTRES DE SANTÉ – JANVIER À DÉCEMBRE 2018

LE 6 FÉVRIER 2018 LA FNCS A SIGNÉ AUX COTÉS DE L'ÉTAT LA CHARTE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RENFORCEMENT DE L'ACCÈS TERRITORIAL AUX SOINS.

ELLE EXPRIME AINSI SON ATTACHEMENT AUX VALEURS D'ÉGAL ACCÈS À DES SOINS DE PREMIER RECOURS DE QUALITÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE. ET ELLE S'ENGAGE À VEILLER À CE QUE LES MOYENS SOIENT DONNÉS À CE PLAN POUR QU'IL PORTE SES FRUITS.

Plus de 550 échanges téléphoniques, mails ou présentsiels avec des acteurs de terrain

Si les sollicitations auprès de la FNCS sont multiples, les motivations qui engagent la réflexion des porteurs de projet sont invariables : Il s'agit d'enrayer la perspective de forte décroissance de l'offre de soins sur le territoire concerné. Les prochains départs en retraite des médecins généralistes, à court ou moyen terme, sont un des éléments qui apparaît dès les premiers échanges avec nos interlocuteurs.

Quels sont nos interlocuteurs :

- des institutions : CPAM, ARS,
- des porteurs de projets : ESPIC, Communes, Départements, hôpitaux
- DES ACTEURS LOCAUX : ASSOCIATIONS DE CITOYENS, PHARMACIENS, PROFESSIONNELS DE SANTE

EN 2018, DE NOMBREUX ARTICLES ONT ÉTÉ MIS EN LIGNE SUR LE SITE DE LA FNCS POUR GUIDER ET INFORMER LES PORTEURS DE PROJETS ET PLUS LARGEMENT TOUS CEUX QUI SOUHAITAIENT CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT D'UN CENTRE DE SANTÉ.

[7 étapes pour créer un centre de santé](#) : récapitule les principaux sujets qui seront abordés.

Le diagnostic territorial.

Les financements à solliciter.

La construction d'une budget prévisionnel.

La législation des centres de santé-ville.

La rédaction du projet de santé et règlement de fonctionnement.

Le recrutement des professionnels.

Les systèmes d'information.

[Protocoles de coopération, 9 priorités nationales](#) : L'arrêté du 30 janvier 2018 publié au JO du 3/02/2018 fixe les 9 priorités nationales en matière de protocole de coopération.

[Le Guide des centres de santé publié par le Ministère de la Santé](#) : La Direction générale de l'offre de soins (DGOS) a publié une instruction qui détaille les modalités de création, de fonctionnement, de gestion et d'organisation des centres de santé

Infirmier en pratique avancée :

[Témoignage des professionnels des centres de Saint Denis](#) 93

[CONGRÈS NATIONAL DES CENTRES DE SANTÉ 2018](#) : INVITER ET RENCONTRER LES ÉQUIPES MÉDICALES ET ADMINISTRATIVES DES CENTRES DE SANTÉ.

SOUTIEN DES GESTIONNAIRES DE CENTRES DE SANTÉ POUR LE RECRUTEMENT DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

EN 2018

150 OFFRES D'EMPLOI PUBLIÉS PAR LES GESTIONNAIRES ET PORTEURS DE PROJETS.

128 CANDIDATURES POSTÉES PAR DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉPONSE AUX OFFRES.

LA FNCS DÉVELOPPE SES RÉSEAUX EN RÉGION

De nombreux dispositifs nationaux sont mis en œuvre par les Agences régionales de santé. Pour permettre d'y répondre sur un niveau local, la FNCS a désigné des personnes relais dans les régions. Celles-ci représentent la FNCS lorsque celle-ci est sollicitée par les ARS.

PACA : contact FNCS - Jean-Jacques Zenou

Grand Est : en cours

Pays de la Loire : en cours

Bretagne : contact FNCS - Claire Terra

Bourgogne Franche Comté : en cours

24/04/18	ARS BFC	Copil Plan Accès aux Soins
19/10/18	ARS Bretagne	Mise en œuvre du Projet Régional de Santé
30/03/19	ARS Bretagne	Politique d'accompagnement des centres de santé en Bretagne
18/09/18	ARS GE	Rencontre offre de soins Grand Est – Dauberton
28/09/18	ARS GE	Comité de pilotage des soins de proximité du Bas-Rhin
16/11/18	ARS GE	Direction offre de soins – éplacement ST - HC
19/06/18	ARS PACA	Journée centre de santé - HC FNCS + RL LFCDS
27/06/18	ARS PACA	Commission de coordination de l'offre de proximité régionale
17/10/18	ARS PACA	Commission coordination offre de proximité
11/01/18	ARS PACA	Soins de Proximité
19/03/19	ARS PACA	Commission de coordination de l'offre de proximité
11/10/18	ARS Pays de la Loire	Réunion soutien CDS

ARS ILE-DE-FRANCE

LES CONVENTIONS PASSÉES ET EN COURS

■ CONVENTION 2017/2018 - PROJET MATRICE DE MATURITÉ

La FNCS a été particulièrement active sur les questions en lien avec l'exercice d'équipe et des questions de qualité et de gestion des risques. Après un séminaire en 2016 sur la qualité et sécurité des prises en charge des patients, la FNCS, avec le soutien de ses adhérents, a lancé 3 projets :

Expérimentation - janvier 2017 à juin 2018

La matrice de maturité ou Référentiel d'analyse et de progression (RAP)

4 gestionnaires de centres de santé ont participé à cette expérimentation :

CDS CRAMIF (Paris), ACSBE La place santé (Saint Denis 93), Ivry-sur-Seine (94), Champigny (94)

Objectif de l'expérimentation :



« [...], la matrice de maturité étant destinée à être un outil d'auto-évaluation, elle sera testée auprès d'équipes de terrain pour **s'assurer de sa faisabilité et de son acceptabilité**. Ces tests permettront d'analyser la pertinence, la lisibilité, la faisabilité pour chaque dimension et sous dimension (grille de cotation). Si la grille devait être utilisée pour d'autres usages, notamment pour [...] y associer des financements, d'autres tests de validation seront nécessaires (cf. § 2.3)... » Matrices de maturité en soins primaires. Note de synthèse - collège de la HAS, décembre 2012.

Financé par l'ARS Ile-de-France par une convention FNCS / ARSIF d'une durée de 18 mois.

4 comités techniques FNCS/Fémasif se sont réunis en 2018.

Évaluation par les équipes : Le partage d'expériences et de méthodologie ont été les aspects les plus appréciés par les équipes

Parole de professionnels

Q. Quel a été l'impact de l'utilisation au sein de votre organisation et en termes d'amélioration et de sécurisation de la prise en charge de vos patients ?

R. « *Prise de conscience de l'importance de structurer le travail et faire progresser le travail en équipe et appropriation de la démarche qualité par le collectif de direction et l'équipe référente démarche qualité et santé au travail* »

R. « *Difficile à évaluer, réflexion en cours sur une nouvelle organisation et de nouveaux modes de*

management »

R. « mise en place d'un travail d'équipe avec un noyau de professionnels motivés et mise en place de RCP »

R. « L'utilisation de ce référentiel a permis l'appropriation de la démarche qualité par l'ensemble des professionnels, l'implication collective dans cette démarche et la mise en place de dispositifs spécifiques pour mieux gérer la complexité des situations accompagnées »

Q. Pensez-vous qu'il soit nécessaire de **faire évoluer la matrice de maturité** ?

R. « La MM doit s'adapter au contexte de chaque équipe »

R. « oui »

En 2019 – 2020 : Une seconde expérimentation est-elle utile maintenant qu'il existe une plateforme dématérialisée qui inclut les thématiques de la matrice de maturité ? La question n'est pas encore tranchée.

■ UNE NOUVELLE CONVENTION D'OBJECTIFS – 2018/2020

L'Agence régionale de santé d'Ile de France a souhaité poursuivre son travail de coopération avec la FNCS. Une nouvelle Convention pluriannuelle a été signée courant 2018.

Deux grands chapitres sont abordés dans la convention :

1. **MA SANTE 2022 : centre de santé - faciliter l'inclusion ou le portage d'une CPTS**
2. **QUALITE : accompagnement des équipes dans l'appropriation des outils**

1. MA SANTE 2022

En 2018, l'équipe de la FNCS a organisé une journée de séminaire aux CPTS pour présenter le cadre dans lequel les CPTS ont été définis et permettre aux professionnels des centres de santé d'échanger avec des partenaires institutionnels ou des acteurs en cours de montage de projet.

Titre de la journée : Place des centres de santé dans la création et le développement des CPTS

Nombre de participants : 45 professionnels de centres de santé

Les intervenants extérieurs :

M. Michel Varroud-Vial, Direction Générale de l'Offre de Santé, Conseiller soins primaires et professionnels libéraux

Mme Béatrice Sevadjan, ARS Ile-de-France, Directrice adjointe Pôle Ville-Hôpital

M. Pascal Gendry, Président de la Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé

Mme Sophie Dubois, Coordinatrice CPTS Paris 13^e

M. Dominique Depinoy, Directeur général Acsantis

Les sujets abordés au cours de cette journée :

1. Les CPTS dans la Loi de modernisation de notre système de santé : l'esprit de la loi, les acteurs, le cadre juridique, la gouvernance, les financements
2. Témoignages d'initiatives de CPTS – Échanges interactifs avec les centres de santé porteurs de projet
3. Méthodologie de création et développement de CPTS
4. Place des systèmes d'information dans la coordination des parcours de santé et les CPTS

A suivre en 2019 et 2020 :

- Plan de communication en direction des centres de santé pour faire connaître la plateforme d'autoévaluation
- Accompagner les centres de santé qui le souhaite dans la mise en œuvre d'une démarche qualité.
- Lancer un groupe de travail avec les porteurs de projets de CPTS
- Organiser un séminaire sur la question des système d'information et le renseignement des données utiles à l'équipe.

2. QUALITE

Auto évaluation et gestion des risques de prise en charge des patients

Mise en service de la plateforme dématérialisé ACDS

Dans la suite des travaux engagés en 2017, la FNCS, ses partenaires et les professionnels des centres ont poursuivi le projet de construction d'une plateforme dématérialisée d'autoévaluation de la qualité et de la sécurité des prises en charge.

Les participants ont mis en commun leur compétence méthodologique, leurs savoirs techniques, leur analyse du terrain pour élaborer les grilles.

La plateforme est terminée et testée en juin 2019. Le déploiement de l'outil auprès des centres de santé sera effectif au cours de l'année 2019. Un guide méthodologique sera mis a disposition des équipes et un accompagnement proposé au centre de santé qui le souhaite.

Le groupe de travail s'est composé de :

L'équipe de la FNCS : membres du bureau et salariés.

Les structures d'appui d'Ile-de-France.

- CPIA (centre de prévention des infections associées aux soins) – coordination du projet
- STARAQS (structure régionale d'appui la qualité et sécurité des soins)
- OMEDIT (observatoire des médicaments, dispositifs médicaux et innovations thérapeutiques).

Les professionnels de **11 centres de santé y sont inclus :**

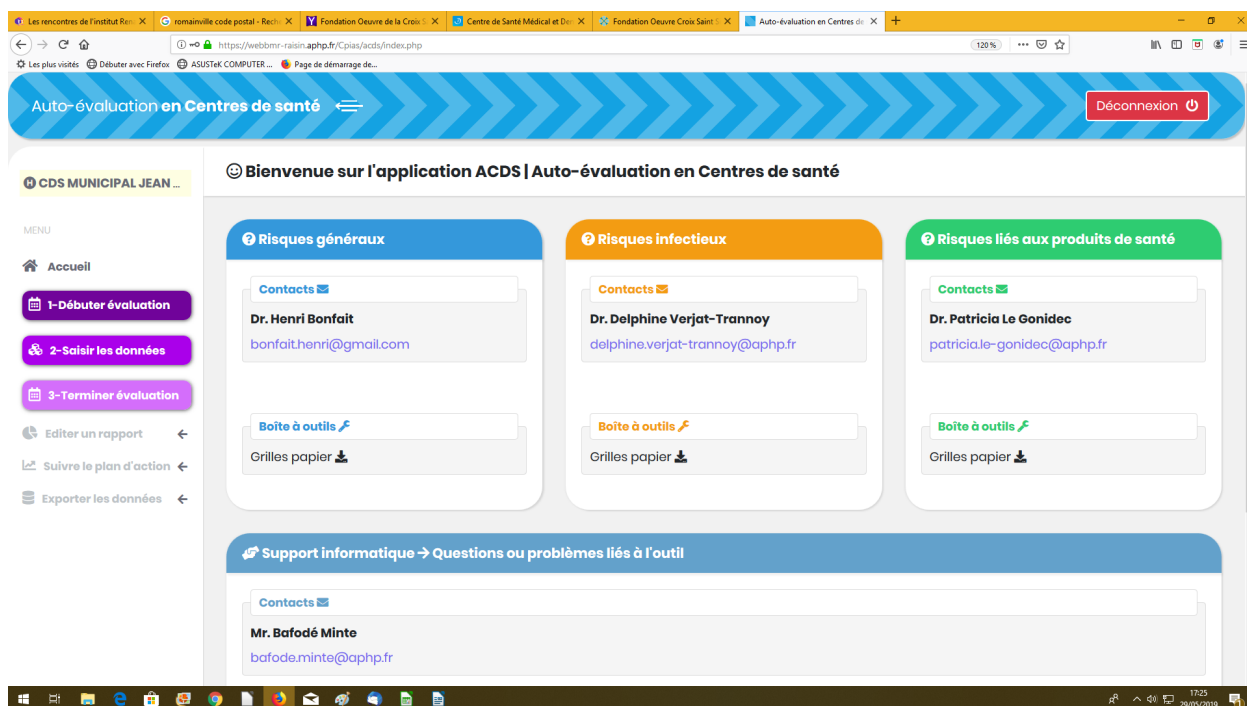
- Champigny-sur-Marne (94)
- Gennevilliers (92)
- Montrouge (92)

- Nanterre (92)
- Centre National de Santé – Richerand (75010)
- Saint Ouen (93)
- Belfort (90)
- Sologne à La Meute-Beuvron (41)
- L'Institut Pasteur (75015)
- Des Halles – Rungis (94)
- L'ACSBE - La Place Santé (93)

La plateforme est composée de 3 modules indépendants, que l'équipe du centre de santé peut réaliser simultanément ou successivement selon les objectifs, les moyens et ressources disponibles pour cette évaluation.

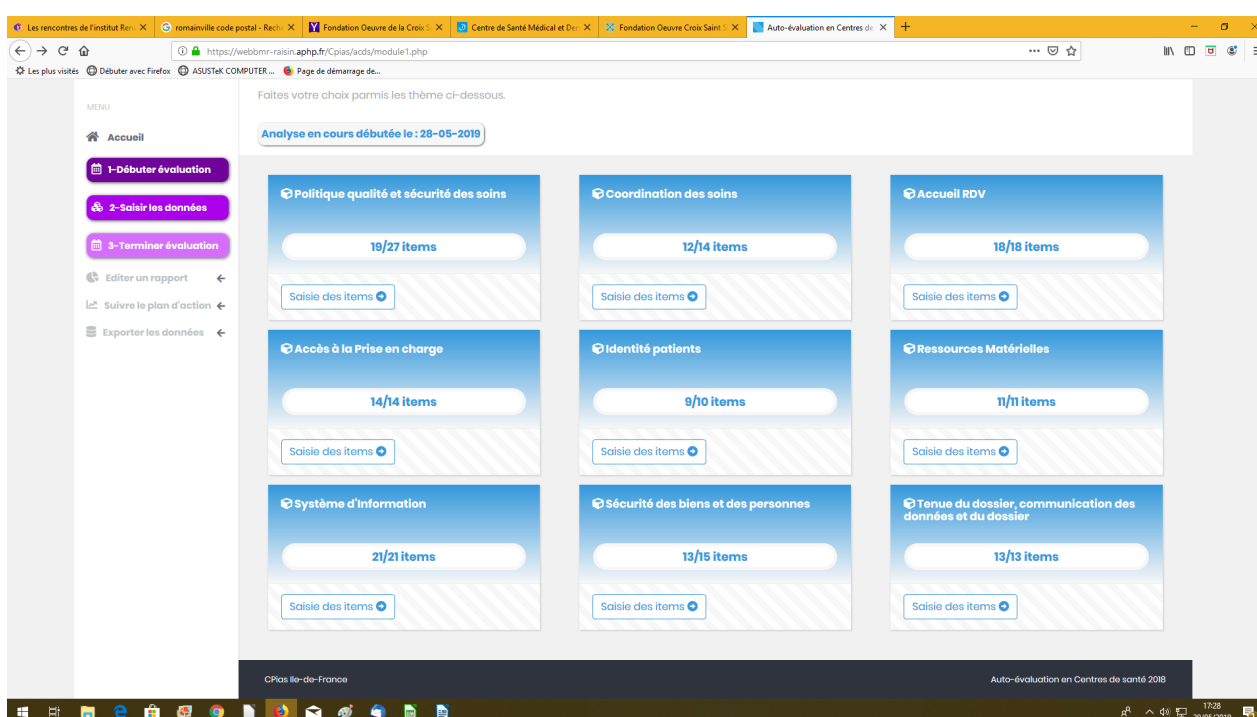
Un des modules vise à explorer la maîtrise des **risques généraux** à travers la politique du centre, son organisation et les pratiques courantes. Les deux autres modules sont dédiés à une évaluation approfondie de la gestion de risques plus spécifiques : le **risque infectieux** et les **risques liés aux produits de santé**.

Chacun des 3 modules comprend plusieurs grilles d'évaluation élaboré avec le concours des professionnels des centres de santé : médecin, dentiste, direction, infirmier, agent d'accueil, inspectrice d'hygiène,



Par exemple le module « Risques généraux » est composé de 9 grilles :

1. Politique qualité et sécurité des soins
2. Coordination des soins
3. Accueil RDV
4. Accès à la prise en charge
5. Aidentité patients
6. Ressources matérielles
7. Système d'informations
8. Sécurité des biens et des personnes
9. Tenue du dossiers communication des données et du dossier



Les grilles ont été testé fin 2017 auprès de centres de santé adhérents FNCS, afin d'être amélioré.

La plate-forme de saisie informatique permet de bénéficier d'un rapport d'analyse et d'outils d'aide à la mise en œuvre d'un plan d'action.

A l'issue de la période de test, les grilles ont été revues et validées définitivement. L'outil de saisie informatique maintenant finalisé, a été présenté au Congrès National des Centres de santé en octobre 2018.

ACCUEIL DE LA FORMATION

PACTE SOINS PRIMAIRE ILE-DE-FRANCE

La FNCS a participé à l'organisation du dispositif piloté par l'EHESP et l'ARS IDF

- La mise à disposition de salles de réunion pour organiser les séances de formation présentielle et l'accueil des participants
- La prise en charge des coûts de déjeuners des stagiaires et des formateurs

Programme d'amélioration continue du travail en équipe de soins primaires en partenariat avec l'ARSIF et l'EHESP – École de Hautes Études en Santé Publique

Durée de la formation : 2 ans

Financement du dispositif : ARS Ile-de-France – FNCS

Formateurs : Régine Raymond, Richard Lopez

Objectif du programme :

1. consolider la fonction de management des organisations pluriprofessionnelles de soins primaires, en appui aux leaders ou aux gestionnaires et aux professionnels,
2. développer et valoriser les initiatives des coordonnateurs à travers la mise en place de communautés de pratiques,
3. soutenir l'évolution, dans la durée, des cultures et des pratiques pour une amélioration du service rendu aux populations et de la qualité de vie au travail des professionnels.

Le programme : 1. La fonction de coordination - 2. La dynamique d'équipe et la conduite du changement - 3. Le projet de santé - 4. Les démarches qualité - 5. L'exploitation du Système d'Information - 6. La sécurité du patient - 7. Les parcours de santé - 8. L'implication des patients - 9. Les démarches de prévention.

Formation en e-learning + 3 à 4 séminaires en présentiel par an

Critère de sélection : Professionnels en poste dans un centre de santé ayant des fonctions de coordination

20 professionnels inclus dans le dispositif : Saint-Denis 93 - Bezons 95 - Montreuil 93 - Fondation Oeuvre de la Croix Saint-Simon 75 – APAS-BTP 75 - Villeneuve Saint-Georges 91 - Puteaux 92 - Bagnolet 93 - Saint Fargeau Ponthierry 77 - Montrouge 92 - Romainville 93 - Fondation Chabrand-Thibault 95 - Aubervilliers 93 - Clichy 92 - Paris – Marcadet 75 – Rosny-sous-bois - Pierrefitte-sur-Seine CCAS 93 – Oeuvre de Secours aux Enfants - Evry (91) - Corbeil Esonne (91).

GOUVERNANCE DE LA FNCS

ORGANISATION, CHARTE ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Suite à la fin de la convention avec le Commissariat à l'Égalité des Territoires fin septembre 2018, le bureau de la FNCS et son équipe salariée ont dû s'organiser pour pallier à la diminution des ressources tout en continuant à faire face à une activité croissante. Compte tenu de cette situation, le recrutement d'un « chargé de mission » a été envisagé ainsi qu'une réflexion sur le contenu des fiches de postes des salariés en CDI. De multiples réunions d'organisation ont eu lieu jusqu'en mars 2019 pour aboutir au recrutement d'une nouvelle chargée de mission en mai 2019 et à l'évolution des missions des salariés en CDI.
- Suite au report du vote des nouveaux statuts proposés à l'AG 2017, un groupe de travail a été lancé pour faire évoluer son contenu. Une nouvelle proposition de statuts a été soumise au CA du 03/07/2018 puis adoptée par l'Assemblée Générale Annuelle du 29/09/18. Consultez les statuts sur le site de la FNCS
- Selon les nouveaux statuts adoptés en 2018, l'élaboration d'une charte éthique et d'un règlement intérieur étaient nécessaires. Un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises pour concevoir ces documents. Ceux-ci sont soumis au CA du 11/06/19 pour adoption.
Consultez le règlement intérieur
Consultez la Charte éthique

LE SITE DE LA FNCS

FRÉQUENTATION TOUJOURS EN HAUSSE

En 2018,

Google Analytics nous permet de comparer les chiffres de fréquentation du site d'une année sur l'autre. 2017 est la 3^{ème} année d'activité du site. On note une très forte augmentation de sa fréquentation.

Le nombre d'utilisateurs ainsi que le nombre de pages vues ont doublé en 2017 par rapport à l'année précédente.

La tendance semble se confirmer en 2018 avec une fréquentation sur les 6 premiers mois plus forte que pour l'ensemble de l'année 2017.

	2016	2017	2018	Du 01/01/19 au 31/05/2019
Utilisateurs	7 147	18 071	42 009	37 322
pages vues	58 676	91 054	197 076	184 951
Annonces emploi publiées	12	110	143	78

Les lieux où les internautes sont plus assidues pour consulter le site de la FNCS

	Utilisateurs	Nouveaux utilisateurs	Sessions	Taux de rebond	Pages/session	durée moyenne des sessions
	42 009 % du total: 76,38 % (55 001)	41 771 % du total: 76,61 % (54 527)	59 234 % du total: 79,50 % (74 507)	40,60 % Valeur moy. pour la vue: 42,61 % (-4,70 %)	2,86 Valeur moy. pour la vue: 2,65 (7,99 %)	00:02:36 Valeur moy. pour la vue: 00:02:22 (9,82 %)
1. La Valette-du-Var	83	1 (0,00 %)	1 (0,00 %)	0,00 %	3,00	00:24:19
2. Nogent-sur-Marne	94	16 (0,04 %)	9 (0,02 %)	73 (0,12 %)	8,89	00:21:22
3. Fougerolles	70	2 (0,00 %)	2 (0,00 %)	2 (0,00 %)	4,50	00:21:03
4. Saint-Leu-la-Forêt	95	1 (0,00 %)	1 (0,00 %)	3 (0,01 %)	6,67	00:18:23
5. Neuville-en-Ferrain	59	2 (0,00 %)	2 (0,00 %)	2 (0,00 %)	3,50	00:17:03
6. Bourg-Saint-Andeol	07	1 (0,00 %)	1 (0,00 %)	1 (0,00 %)	13,00	00:15:49
7. Gaillard	74	1 (0,00 %)	1 (0,00 %)	1 (0,00 %)	2,00	00:15:46
8. Berre-l'Étang	13	1 (0,00 %)	0 (0,00 %)	1 (0,00 %)	1,00	00:15:21
9. Guidel	56	5 (0,01 %)	3 (0,01 %)	5 (0,01 %)	6,20	00:14:49
10. Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	83	10 (0,02 %)	8 (0,02 %)	16 (0,03 %)	13,31	00:12:31
11. Paray-Vieille-Poste	91	1 (0,00 %)	1 (0,00 %)	1 (0,00 %)	2,00	00:12:00
12. Voisins-le-Bretonneux	78	4 (0,01 %)	4 (0,01 %)	7 (0,01 %)	5,71	00:11:48
13. Bry-sur-Marne	94	12 (0,03 %)	7 (0,02 %)	28 (0,05 %)	4,96	00:11:22
14. Champigny-sur-Marne	94	101 (0,23 %)	87 (0,21 %)	317 (0,54 %)	6,75	00:11:12
15. Hayange	57	5 (0,01 %)	5 (0,01 %)	19 (0,03 %)	3,05	00:10:56
16. Aury	56 13	1 (0,00 %)	1 (0,00 %)	2 (0,00 %)	3,00	00:10:55
17. Cabries	13	1 (0,00 %)	0 (0,00 %)	2 (0,00 %)	5,50	00:10:52

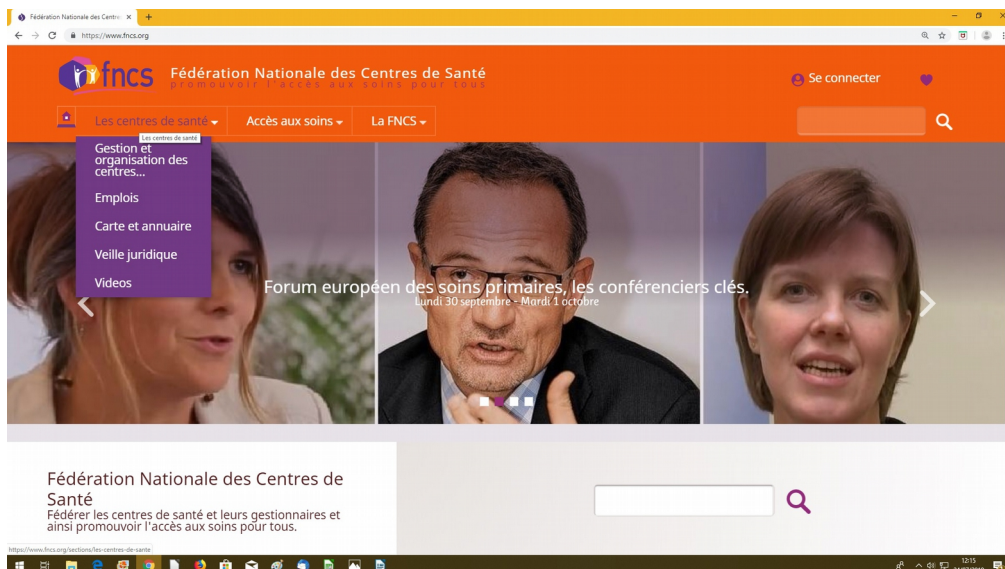
Les chapitres les plus consultés

		197 076 % du total: 100,00 % (197 076)
1.	/page d'accueil 	21 709 (11,02 %)
2.	/7-etapes-pour-creer-un-centre-sante-sur-votre-territoire 	20 224 (10,26 %)
3.	/emplois-en-centre-de-sante/offres 	9 339 (4,74 %)
4.	/protocole-asalee-les-centres-de-sante-peuvent-adherer 	8 088 (4,10 %)
5.	/qu-est-ce-qu-un-centre-de-sante 	5 352 (2,72 %)
6.	/tous-les-documents 	3 934 (2,00 %)
7.	/enfants-de-0-a-16-ans-declares-medecin-traitant-c-est-maintenant 	3 572 (1,81 %)
8.	/les-assistants-dentaires-reconnus-professionnels-de-sante 	2 777 (1,41 %)

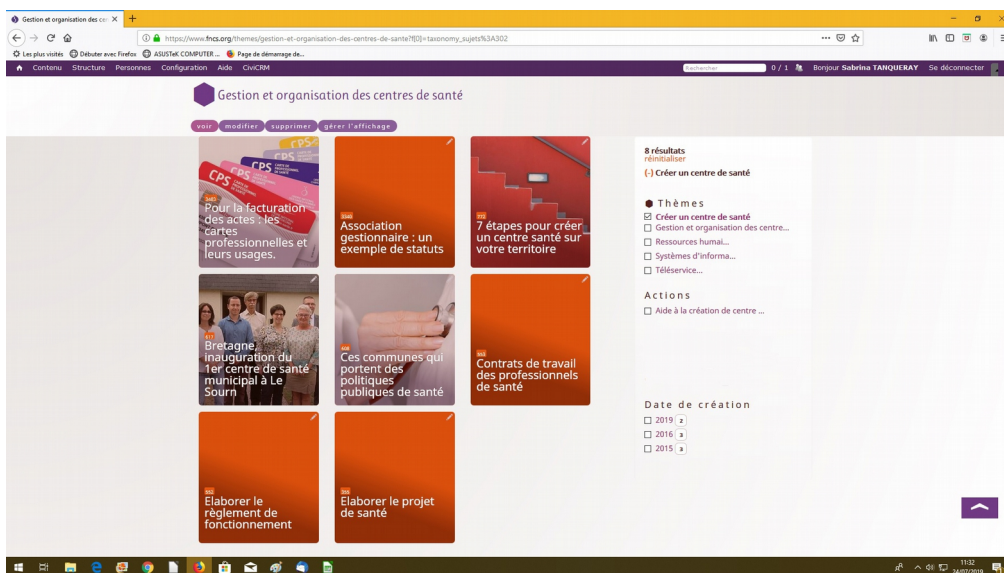
Le site de la FNCS vous permet d'accéder à de nombreuses informations qui vous aideront dans la gestion quotidienne de votre centre de santé.

Sur la page d'accueil du site de la FNCS, 3 entrées sont proposées dans le menu

1
Les centres de santé
propose
5 sous-menus :
[gestion et organisation des centres de santé]
[emploi]
[carte et annuaire]
[veille juridique]
[vidéo]



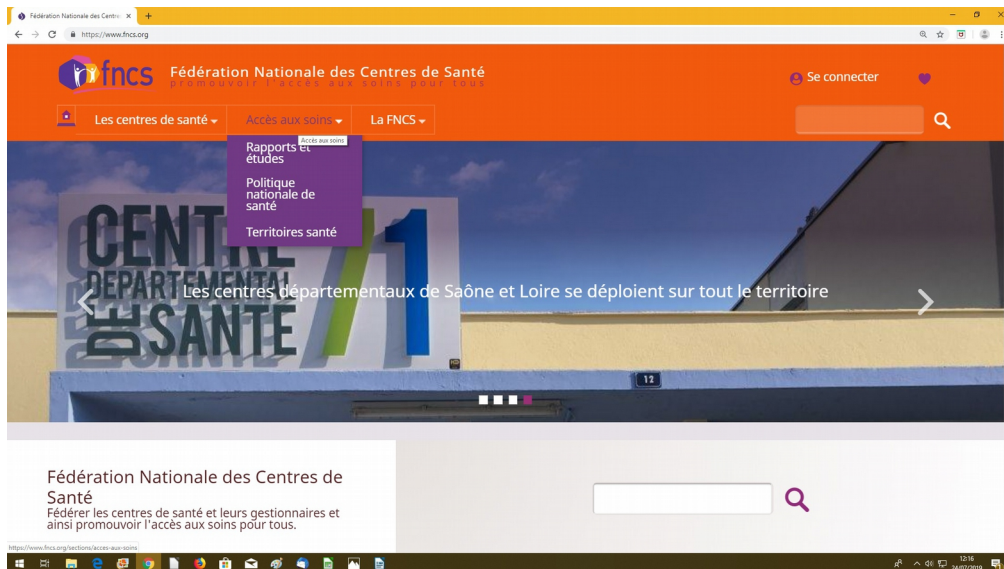
[gestion et organisation des centres de santé]
propose propose
24 thèmes
dont
[créer un centre de santé]



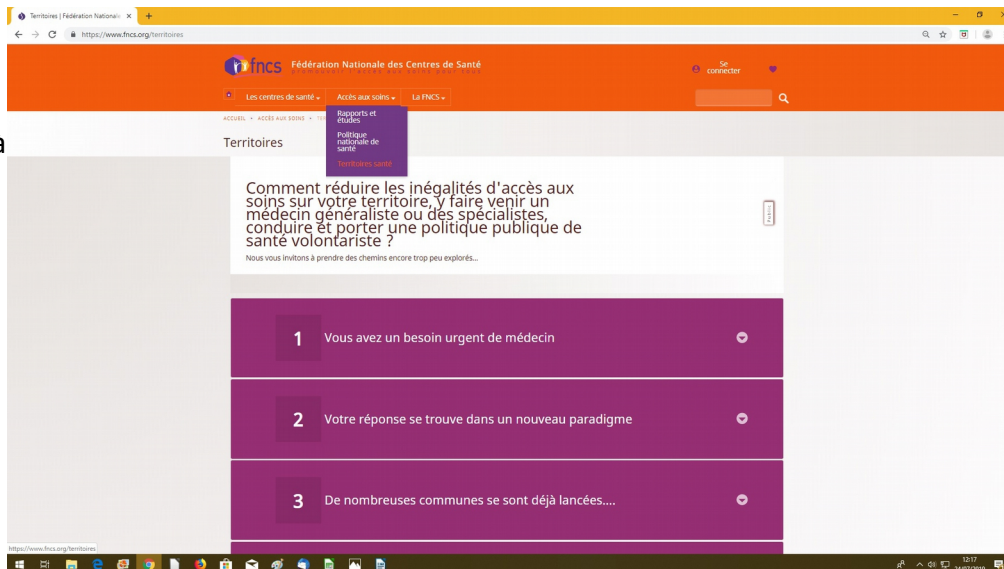
2

Accès aux soins
propose
3 sous-menus :

- [Rapports et études]
- [politique nationale de santé]
- [territoires santé]**



[Territoire santé]
propose une série
d'articles classés
sous 5 « chapitres » à
ouvrir sous un
format « porte
feuille »



3

La FNCS
propose 4 sous
menus :

- [Nos publications]
- [Nous contacter]
- [Qui sommes nous]
- [Adhérer à la FNCS]

